

SOCIETE DE MARIE
(MARIANISTES)

PROVINCE DE FRANCE
ECONOME PROVINCIAL

Paris, le 22 février 2010

Chers amis,

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel en faveur de la communauté marianiste d'Haïti éprouvée par le séisme qui a frappé l'île. Votre mobilisation et votre générosité sont sources de réconfort pour nos frères et je voudrais, en leur nom, vous exprimer notre reconnaissance. Avant le tremblement de terre, la situation de la famille Marianiste en Haïti était la suivante :

Pour la Société de Marie :

- Noviciat : deux formateurs, Frère Hervé GUILLO DU BODAN, Maître des novices (français), et le Père Florian ROYER –CHABOT responsable de la fondation et formateur (canadien), et **six** novices haïtiens.
- Pré noviciat : Frère Stanislas LIMDEYOU, formateur (togolais), Frère Yxnold CHEVALIER et Frère Jean-Eddy PIERRE (haïtiens), et cinq pré novices.
- Scolasticat d'Abidjan : 4 jeunes religieux marianistes haïtiens en formation.

Pour la Famille Marianiste :

- Les Communautés de Laïcs Marianistes
- Le mouvement des jeunes : « Les Amis de Faustino ».
- La Maison d'Œuvre Rose Marie-Foyer Chaminadèle, animée par des laïcs marianistes et soutenue par les Sœurs Marianistes.
- Trois postulantes Haïtiennes au Togo à Kara.

Une semaine après le tremblement de terre, les frères du Canada, de France et du Togo ont quitté Port-au-Prince ; ils ont été rapatriés vers leur pays d'origine. Les religieux haïtiens sont retournés auprès de leur famille. Certains pré-novices et novices ont perdu des proches. Le noviciat récemment acquis est inhabitable, la maison du pré noviciat est détruite.

Le chaos qui règne à Port-au-Prince et le complet dénuement de nos frères ont nécessité un repli provisoire vers leur pays d'origine. Dès le début mars, novices et pré-novices se regrouperont avec les deux frères haïtiens au monastère bénédictin qui nous accueille généreusement ; les formateurs les rejoindront bientôt.

Notre Econome Général, dans une lettre adressée aux religieux de la Société de Marie ouvre la voie de la reconstruction:

SOCIETE DE MARIE
(MARIANISTES)

PROVINCE DE FRANCE
ECONOME PROVINCIAL

« Même si nos frères sont physiquement sains et saufs, les maisons où ils vivaient en communauté ont lourdement souffert : elles sont inhabitables. Il est trop tôt pour évaluer le coût exact de la reconstruction et de notre réinstallation en Haïti. Quoi qu'il en soit, il est clair que le montant sera élevé.

Afin de soutenir la Région du Canada qui doit faire face à ces charges, le Conseil Général a approuvé la constitution d'un Fonds Spécial de Solidarité pour la Fondation en Haïti (FSH). Le fonds sera établi et géré par l'Administration Générale. La principale destination de ce fonds est d'apporter le soutien financier nécessaire à la reconstruction et à la réimplantation de la Société de Marie en Haïti.»

Depuis un mois, les dons ont afflué. Ces dons reçus par la Société de Marie de France, alimenteront deux fonds de solidarité.

Le premier fonds a été créé par la Famille marianiste d'Amérique du Nord en lien avec les religieux marianistes canadiens.

Je cite un extrait d'un récent courriel envoyé par le Frère Charles-Henri MOULIN¹, il explique bien la gestion et la distribution de la collecte par ce fonds :

« Les dons collectés par le Réseau des Laïcs Marianistes d'Amérique du Nord sont transférés à la Société de Marie, Région du Canada.

Celle-ci a mis en place un Comité de Distribution des Fonds. Ce Comité est formé par des religieux marianistes du Canada, des religieux marianistes Haïtiens (actuellement sur le terrain), des membres de la Fondation Marianiste en Haïti, des laïcs marianistes d'Haïti (vivant actuellement sur place) et des laïcs marianistes du Canada. Ce comité assure une répartition des fonds en fonction des besoins immédiats ou à plus long terme et s'assure que le transfert de la partie des fonds envoyée dès à présent sur place soit réalisé sans risque pour l'argent ni pour les personnes qui les reçoivent sur le terrain. Cet argent, envoyé à des membres de la Famille Marianiste vivant en Haïti, leur sert à se procurer des produits de première nécessité et de l'alimentation. En effet, les Haïtiens ayant beaucoup d'inventivité et de dynamisme pour survivre, quelques commerces se sont déjà remis en route. »

Le second fonds de solidarité est géré par l'Administration Générale des Marianistes à Rome, il servira pour la réimplantation, la reconstruction et la réinstallation des communautés de religieux marianistes en Haïti.

A ce jour, La Province de France a collecté : 36 000 €. La Province a décidé d'allouer 15 000 € au fonds canadien en vue de répondre aux besoins immédiats des membres de la Famille Marianiste : membres des CLM, familles des religieux, Amis de Faustino. 21 000 € seront versés au fonds de solidarité de l'Administration Générale à Rome pour aider à la réimplantation de la Société de Marie en Haïti.

Par ailleurs, un troisième fonds de solidarité existe, il est géré par « l'Association des Amis de Faustino ». Je cite, à nouveau, le Frère Charles-Henri MOULIN :

¹ Secrétaire du Conseil Mondial de la Famille Marianiste

SOCIETE DE MARIE
(MARIANISTES)

PROVINCE DE FRANCE
ECONOME PROVINCIAL

« Les fonds sont transférés par un religieux marianiste qui vivait en Haïti avant le séisme. Le transfert est fait en lien étroit avec des personnes qui vivent actuellement sur place et qui détectent les besoins les plus urgents. Grâce à cette collaboration concrète et quotidienne, les fonds sont utilisés au mieux et sans risque concernant l'argent et ceux qui le reçoivent. Comme précédemment, les fonds vont à des membres de la Famille Marianiste et sont utilisés pour acheter de quoi survivre en attendant des jours meilleurs. »

Selon une information transmise par notre Frère Hervé GUILLO DU BODAN, 150 (soit 113 enfants + 6 animateurs à Delmas ; 26 enfants + 5 animateurs à Croix-des-Bouquets) amis de Faustino et leur famille ainsi que leurs animateurs ont déjà bénéficié d'une aide immédiate grâce à des transferts d'argent par Western Union.

Au nom de l'Administration Provinciale et de nos frères marianistes Haïtiens, je renouvelle notre gratitude pour votre générosité et pour les messages de soutien que vous nous avez adressés en ces tristes circonstances.

Nous confions à l'intercession du Bienheureux Guillaume Joseph Chaminade, notre Fondateur, le peuple d'Haïti si cruellement éprouvé et prions aussi pour ceux qui aident à la reconstruction de ce pays meurtri. Avec l'assurance de mes très cordiales salutations.

Frère Dominique MICHEL

Assistant économiste Provincial

